

JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franchise de port.

Pour les Abonnements, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — Francfort, 21 juillet.

On écrit de Vienne, le 13 juillet :

« On apprend enfin quelque chose de positif sur l'époque à laquelle doit avoir lieu à Teplitz le congrès des monarques. C'est le 20 du mois d'août qu'il commencera. »

» On assure positivement qu'un personnage de haut rang plaidra dans les délibérations ministérielles les intérêts de don Carlos, et que du côté de la reine Christine il y aura aussi des défenseurs. Si les exigences des deux parties ne sont pas trop exorbitantes, on pourrait facilement obtenir ainsi la pacification de l'Espagne.

» Après ce congrès quelques-uns de nos princes iront voir le camp de Kalisch, dans lequel se trouveront réunis dans le milieu de septembre de 70, à 80,000 hommes russes et prussiens. Mais l'empereur Ferdinand retournera à Vienne. On assure que le couronnement de S. M. n'aura pas encore lieu cette année-ci ni à Prague ni à Presbourg.

» Ce sera S. A. I. l'archiduc Louis qui dirigera les affaires de l'état pendant l'absence de S. M. »

Du 22. — On mande de Carlsruhe, le 18 juillet :

« Le Journal officiel contient, dans son n° 31, un arrêté grand-ducal du 9 juillet, par lequel sont abrogés celui du 9 octobre dernier et l'ordonnance du 14 février 1835, qui défendent l'émigration des ouvriers en Suisse, la confédération ayant promis de surveiller spécialement les ouvriers et réfugiés étrangers, et de ne plus tolérer à l'avenir la formation des réunions politiques. »

ANGLETERRE. — Londres, 24 juillet.

Il est arrivé de Bruxelles à Londres un officier qui propose de lever des troupes pour le service de la reine d'Espagne, bien que sur une échelle moins vaste que celle proposée d'abord par les autorités espagnoles. On propose de lever un corps de 2000 hommes d'infanterie et 300 cavaliers, pour le commandement duquel on croirait trouver un nombre suffisant d'officiers belges à des conditions qui leur permettraient de reprendre leur grade dans l'armée belge, après avoir rempli le but de l'expédition. On croit, dit le Times, que l'offre de l'officier belge, arrivé à Londres, sera refusée, le directeur de l'expédition anglaise ayant la conviction que les engagements déjà reçus suffiront pour donner de la confiance aux partisans de la reine.

— Le Morning-Chronicle annonce que le pape a cessé de payer à don Miguel la pension de 300 liv. st. par an (7560 fr. environ), qu'il lui comptait sur les fonds mis à sa disposition par les autres puissances. Don Miguel est aussi privé des 16,000 liv. st. qui devaient lui être comptées par an (400,000 fr.), en vertu du traité de la quadruple alliance, dans le cas où il se serait abstenu d'actes politiques. La révocation de son acte d'abdication a été considéré comme dégageant les puissances de leur promesse.

FRANCE. — Paris, 23 juillet.

Le Moniteur de ce jour contient le rapport du général Trézel au comte d'Erlon sur la malheureuse affaire d'Oran. La feuille officielle affirme que les Arabes ont aussi beaucoup souffert : plus de 3000 des leurs auraient été tués ou blessés, et ce serait par suite d'une perte aussi considérable que, de son côté, Abdel-Kader n'aurait songé qu'à se retirer promptement sur Mascara.

Le général Trézel, dit l'Eclair, de Toulon, a été remplacé par le maréchal-de-camp Bro. On nous annonce, d'un autre côté, que le conseil des ministres s'est réuni hier matin chez le roi pour examiner, s'il y avait lieu, à renvoyer le général Trézel devant un conseil de guerre. (National.)

— On lit dans le Phare de Bayonne, du 18 juillet :

« On ne peut se faire une idée du désordre qui a suivi le casernement des volontaires anglais à St-Sébastien, et surtout la distribution qu'on a faite d'une gratification de 2 liv. st. à chaque homme ; c'était un dérèglement affreux ; la plus grande partie, pris de vin, se querellant entre eux, donnaient leur argent à profusion et payaient une bouteille de vin au poids de l'or. La caserne était assiégée par des revendeuses, des fruitières et des femmes de mauvaise vie. Quand on parlait de ce désordre aux officiers, ils disaient

qu'il arriverait à sa fin avec le dernier écu, et ils calculaient qu'il fallait trois jours encore pour parvenir à ce moment désiré ; les soldats doivent hâter ce terme, car on les voit jeter des pièces de monnaie aux enfants qui courent les rues. On a vu cependant un acte de sévérité : un officier a passé son sabre au travers du corps d'un soldat ; il n'a pas survécu à cette blessure. »

— Le choléra sévit dans la plupart des villages du département du Var, et a acquis plus de gravité encore à Grasse et à Fréjus. Il vient aussi d'éclater à Nice, d'où une grande quantité des habitants s'est enfuie.

Du 24. — On annonce que le maréchal Clausel a emporté avec lui une ordonnance qui rapporte à son tour celle du 29 juin, qui déclarait que la légion étrangère cessait de faire partie de l'armée française. La légion étrangère continuera d'exister, et on délivrera des congés aux hommes qui voudront aller en Espagne. Quant aux officiers, ils seront placés dans des positions conformes à la loi du 19 mai 1834.

— On annonce l'arrivée sur le territoire allemand de l'un des accusés d'avril, Napoléon Léhon. On dit que quelques autres ont gagné la Suisse par les montagnes du Jura. M. de Ludre, l'un de leurs co-accusés, contumace, les y attendait.

Du 25. — On écrit de Chambéry, le 19 juillet, au Réparateur de Lyon :

« Avant-hier, à huit heures du soir, la princesse de Beira est arrivée ici avec les trois fils de don Carlos et une suite assez nombreuse. Cette illustre famille était attendue à l'hôtel de la poste où elle a passé la nuit. Elle a été dans toute sa marche escortée par un piquet de carabiniers royaux, et une compagnie de grenadiers avait été placée à l'entrée de l'hôtel à son passage à Aix. Pendant qu'elle était arrêtée sur la place pour changer les chevaux des trois voitures, elle a été entourée d'une foule d'étrangers qui considéraient avec un bien vif intérêt ces jeunes princes qui viennent de perdre leur mère sur la terre d'exil, et qui errent par les royaumes étrangers, pendant que leur père expose à chaque instant sa vie pour soutenir un principe dont lui seul, parmi les souverains de l'Europe, semble comprendre l'importance et la sainteté. M. le marquis de Montmorency, qui est aux eaux d'Aix, s'est approché de la voiture et a fait pendant dix minutes la conversation avec la princesse.

Le 17 et le 18, la police des frontières de France a été sur pied pour surveiller la marche des princes espagnols qui ont traversé la Savoie pour se rendre à Turin. Il y avait grand émoi parmi les autorités locales du Pont-de-Beauvoisin, de Chapareillan et de Pont-Chara ; on a redouté que l'un des fils ne prit l'envie d'imiter son père.

Il y a quelques jours, cette même police a arrêté un homme de Chambéry, qui n'était coupable que de ressembler à don Miguel, que l'on recherche dans le coffre de toutes les voitures qui passent. »

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Enfin nous connaissons la vérité sur l'affaire du 16 ; elle a été complètement à l'avantage de Charles V. Notre correspondance nous transmet des détails sur l'exactitude desquels il est impossible d'élever aucun doute. Les trois dernières dépêches télégraphiques avaient été combinées de manière à faire croire que les carlistes s'étaient dérobés par la fuite à une défaite imminente. Il est constaté que la nuit seule et la crainte d'épuiser leurs munitions, les ont empêchés de profiter de leurs avantages.

Les dernières nouvelles du quartier-royal sont du 17, datées d'Arbeizar, sur la rive droite de l'Arga, à une lieue de Mendigorria.

Arbeizar, le 17 juillet au matin.

...Cordova, après avoir réuni à Lerin toutes les troupes cristinos au nombre de 18,000 fantassins, toute sa cavalerie, 4 pièces d'artillerie et 1/2 batterie de fusées à la Congreve, fit un mouvement sur sa droite et vint coucher le 15 au soir, à Artajona et Puente Larra. Le roi, avec 14 bataillons, vint camper le même soir à Mendigorria, prenant position en avant de ce village sur la rive gauche de l'Arga.

Le 16, de bonne heure, l'ennemi se forma en plusieurs masses, et manœuvra pour venir attaquer les positions carlistes; son seul but était de jeter quelques renforts dans Puente la Reyna. L'attaque commença vers midi et dura jusqu'à près de sept heures du soir.

Quoique les troupes carlistes fussent de deux tiers moins nombreuses que celles qui les attaquaient, si les munitions ne leur eussent pas manqué, et si la nuit n'était pas survenue, leur victoire eût été plus décisive. La rareté des munitions les a obligées à quitter les positions qu'elles occupaient sur la rive gauche de la rivière et à se retirer sur la rive droite, où l'ennemi n'a pas osé continuer l'attaque.

Au milieu de l'action, deux compagnies de christinos feignirent de passer aux carlistes; ceux-ci leur tendirent une main amie; c'est alors, à brûle pourpoint, que les perfides christinos firent sur eux une décharge. Mais ils furent soudain enveloppés au cri du chef carliste qui leur cria : *mes amis à ces traîtres!* pas un christino des deux compagnies n'a échappé. Thomas Reyna, avec son escadron, a chargé sur quatre escadrons christinos qui allaient couper le 3^e bataillon de Navarre, il les a culbutés et en a fait un affreux carnage. Le brave Thomas Reyna avait à venger la mort de son excellent frère Vicente Reyna, lâchement assassiné deux jours auparavant sous Puente la Reyna.

On évalue les pertes des carlistes à 360, tant tués que blessés, et celles des christinos à 700 morts et plus de 1000 blessés.

Sur les 14 bataillons carlistes, 9 ont pris part à l'action, 5 occupaient différentes positions sur la rive droite de l'Arga. C'est sur le pont de Mendigorria que l'ennemi a éprouvé les plus fortes pertes : trois fois il a chargé, trois fois il a été repoussé.

L'armée carliste s'est battue avec l'enthousiasme le plus exalté, elle voulait prouver à son roi, que, malgré la perte immense faite en la personne de l'immortel Zumalacarréguy, la victoire n'abandonnera pas son drapeau.

Les armées n'étaient séparées que par l'Arga; le 17 au matin, les carlistes, brûlant d'en venir encore aux mains avec leurs ennemis, demandaient à être menés au combat.

Le 16 au soir, après la bataille, voici quelles étaient les positions des deux armées :

« Les carlistes occupaient Magneru et les villages voisins, sur la rive droite de l'Arga, le quartier-royal à Arbeizar. Les christinos occupaient le village de Mendigorria, Puente la Reyna et Obanos. »

PAYS-BAS. — La Haye, 23 juillet.

Le 23 au matin, le 2^e bataillon d'infanterie de la milice nationale est arrivé à Amsterdam, et une batterie d'artillerie de campagne a traversé cette ville pour aller prendre position à Sloten et Sloterdijk.

— Un arrêté du roi vient de décider que les officiers en pension, en non activité et à deux tiers de traitement d'activité, qui se trouvent employés au service des divers corps mobiles de la schuttery et qui sont ou seront renvoyés en congé illimité, pour autant que les premiers ne soient pas encore démissionnés honorablement du service de la schuttery, recevront une gratification de deux mois du traitement mérité par chacun d'eux, par son rang dans la schuttery mobile.

— On écrit de Bréda, le 22 juillet :

« Ce matin de bonne heure, le 4^e bataillon de la 8^e *afdeeling* a quitté notre forteresse, ainsi que les deux bataillons de la 17^e, le premier se rendant à Bois-le-Duc, les deux autres à Tilbourg et Hilvarenbeek. »

— On écrit de Bois-le-Duc, le 22 juillet :

« Hier est arrivé ici le bataillon de flanqueurs de la 7^e *afdeeling*. Les deux bataillons de la 5^e *afdeeling*, qui étaient ici en garnison, sont partis la nuit dernière pour le camp de Reyen. Ce matin encore, un bataillon de la 7^e *afdeeling* a traversé la ville, se rendant à Grave, de même que le bataillon des flanqueurs de la 10^e *afdeeling* qui va tenir garnison à Nimègue. » (*Handelsblad*.)

— Le journal de Dusseldorf publie un rapport, concernant le commerce et la navigation pendant le 1^{er} semestre de cette année, d'où il appert que pendant cet espace de tems il y est arrivé de Hollande 69 navires, dont 24 d'Amsterdam, avec 17,886 quintaux de marchandises et 45 de Rotterdam avec 77,392 quintaux. Les bateaux à vapeur des Pays-Bas en ont apporté 22,694 quintaux.

Bruxelles, 26 juillet.

On lit dans le *Courrier belge* :

« Nous apprenons à l'instant que l'expulsion des évadés de S^{te}-Pélagie, endéans les vingt-quatre heures, a été décidée ce matin en conseil des ministres. A demain les réflexions. »

Nous ne publions cette nouvelle du *Courrier belge* qu'avec la plus grande réserve, tant il nous est impossible de croire que le gouvernement belge puisse descendre jusqu'à tant d'infamie.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 29 juillet.

Les révolutionnaires ajoutent l'ironie à l'insulte. Ils se font adresser ou ils fabriquent des lettres de Luxembourg, remplies de doléances sur la malheureuse position de cette ville, et ils nous disent ensuite avec emphase : « Voyez-vous comme le gouvernement hollandais opprime les habitants ! » Et ces énergumènes ne veulent pas voir que c'est à leurs menées, à leurs funestes intrigues que non-seulement la ville de Luxembourg mais le pays tout entier doivent la situation précaire et intolérable où le génie révolutionnaire précipite tout ce qu'il touche, où la Belgique toute entière est enfoncée par le plus mauvais et le plus corrompu des gouvernements. Les ambitieux, les hommes sans foi ni pudeur qui ont amené l'état de crise actuelle, sont les vrais et les seuls auteurs de nos maux. Quelle contrée avait plus que la nôtre des grâces à rendre au gouvernement des Pays-Bas, lorsque les meneurs, à la fin de 1830, propagèrent au milieu de nos paisibles campagnes le mouvement désordonné dont la Belgique était le théâtre ? Jamais l'industrie avait-elle été en mesure d'étendre plus loin ses spéculations, ses espérances et ses efforts ? Le pays n'avait-il pas changé de face en moins de quinze années d'un régime sous lequel aucun genre de liberté ne manquait aux compatriotes d'un excellent monarque ? A quelle époque l'instruction publique avait-elle jeté jusques dans nos derniers hameaux, de plus beaux germes de progrès, de plus abondantes semences pour la civilisation ? Quand avait-on vu les Ardennes du grand-duché plus reconnaissantes envers le gouvernement, et à juste titre, puisque le canal de Meuse et Moselle promettait, sous peu d'années, à l'agriculture, des moyens et des facilités qui devaient infailliblement changer la face du sol, convertir des bruyères stériles en terres productives et fécondes ? Cent fois, ces observations fondées sur des faits incontestables ont été mises sous les yeux de nos adversaires ; ils les admettent, ils en reconnaissent la vérité ; mais c'est d'autres faits et d'autres vérités qu'il leur faut. C'est à la chimère de la liberté en tout qu'ils sacrifient l'histoire et leurs remords et en même tems ils se prosternent devant une idole qu'ils se sont forgée et qui se renversera sur eux.

On a beau faire, on ne tient pas toujours rancune à sa conscience. Il faudra bien, un jour, confesser hautement ce qu'on se dit tout bas, mais ce qu'on combat hautement par amour-propre et par esprit de parti. Le pays s'est calmé, les auteurs de nos calamités publiques ne se calment pas ; ils poursuivent le cours de leurs déclamations furibondes. Pour pallier leurs honteuses manœuvres, pour détourner les regards du peuple de la plaie qu'ils ont faite et qu'ils entretiennent sur ce corps qui est leur proie, ils s'appitoient sur les maux de la ville de Luxembourg, et leurs plaintes hypocrites n'ont point d'expressions assez dolentes ! Mais, de grâce, messieurs les révolutionnaires, vous, si heureux dans cet Eldorado que vous vous êtes fait, pourquoi donc soupirez vous après le jour où il pourra vous être permis de rentrer dans cette terre qui excite votre commisération ? Comment se fait-il que vous jouissiez d'un bonheur ineffable, quand de loin vous jetez vos regards sur nos clochers, et pourquoi appelez-vous de toute l'ardeur de vos vœux l'époque où vous pourriez, sans crainte de blesser vos cinq sens et de salir vos bottes, traverser les rues d'une ville où règne du moins une certaine police ? Il ne tenait qu'à votre patriotisme d'y rester ; vos traitemens auraient couru comme antérieurement.

— Un événement malheureux a eu lieu dans la nuit du 25 au 26 de ce mois, dans la ville basse du Paffenthal.

Vers minuit, le factionnaire placé dans le chemin de communication, qui passe au-dessus de l'Alzette, entre la porte d'Eich et celle des Bons-Malades, entend et voit venir du côté de la rue des Tisserands, trois individus qui longeaient la rivière et se dirigeaient vers l'arche la plus rapprochée de ladite porte des Bons-Malades, laquelle arche livre un passage facile, tant à cause des travaux qui s'exécutent en cet endroit, que parce que l'Alzette y est presque à sec.

Ce factionnaire ayant crié jusqu'à cinq fois : *Halt, wer da?* sans qu'on lui ait répondu, il a tiré du haut en bas, au moment où l'un de ces individus sautait du petit mur terrassé, pour arriver à l'arche par laquelle il voulait passer, l'un d'eux a été atteint du coup, et il est tombé mort sur la place.

La balle est entrée par les vertèbres cervicales et elle est sortie par la partie inférieure de la poitrine.

Cette victime de son imprudence est le nommé Jean Kill, serurier, âgé de 18 ans, fils de François, jardinier et propriétaire, demeurant au Paffenthal.

— La *Gazette universelle* publie les deux lettres particulières qui suivent :

« La Haye, le 15 juillet.

» Il ne paraît pas se confirmer que le prince d'Orange doive aller chercher la princesse, qui, après avoir pris les eaux à Baden,

ira à la revue de Kalisch. On dit, au contraire, que vers le 24 août, anniversaire de la naissance du roi, tous les membres de la famille royale seront réunis ici. Cependant, il est probable que plus tard le prince d'Orange assistera encore aux manœuvres de Kalisch. »

« Francfort, le 18 juillet.

Il paraît régner en Hollande un certain malaise ; la plupart des lettres se plaignent de la suspension des affaires, et l'attribuent à la fausse position du cabinet de La Haye, vis-à-vis de celui de Bruxelles. On espère en Hollande que lors de l'entrevue des monarches à Tœplitz, il sera pris des arrangements sur la question territoriale du Luxembourg. »

— Le *Correspondant de Hambourg* contient un article daté de l'Elbe Supérieure, le 13 juillet, dans lequel, après avoir rapporté ce qu'a dit le *Journal des débats*, sur la prochaine reconnaissance de don Carlos par l'Autriche, on ajoute :

« Nous venons de recevoir de Berlin, concernant les affaires d'Espagne, des remarques semblables, et il paraît plus que probable que le gouvernement russe agit en cette circonstance de commun accord avec les cabinets de Berlin et de Vienne. Ceux-ci et d'autres motifs nous font supposer que, aussitôt que don Carlos sera maître de quelque ville ou place forte, l'on ne manquera pas de venir au secours de sa cause par une reconnaissance factice, ce qui aura pour lui sans doute des résultats plus importants que ne le sera pour la cause de la reine l'assistance de ceux qu'on recrute en ce moment en Angleterre et en France. »

— Un journal français contient un article de Francfort, le 16 juillet, où l'on soutient que les questions qui s'agiteront à Tœplitz, n'amèneront aucun changement dans l'état actuel de l'Europe. La paix profonde, dit-on, dont on jouit est dans les vœux de tous les souverains sans exception ; et ces vœux sont fondés sur des besoins réels. L'Autriche veut donner à son nouveau souverain le temps de combattre avec prudence et sagesse, les velléités d'opposition de la Transylvanie, que des influences extérieures pourraient empêcher de se calmer ; la Prusse la veut, parce qu'en dépit même des dispositions de quelques personnages élevés, l'expérience du roi et l'opinion de la masse éclairée ne voient que dans la paix un développement favorable à l'essor de l'industrie, à la situation des finances et au système des douanes, si laborieusement préparé. Enfin, les esprits les plus distingués de notre diplomatie, prennent en pitié certaines alarmes de bourse, telles que celles qu'a occasionnées dernièrement le refus du passage de la mer Noire. Leur idée est, que la Russie ne fera jamais dans l'Est que développer une influence parallèle à celle de la France dans l'Ouest.

VARIÉTÉS.

GUILLAUME I^{er}, ROI DE HOLLANDE.

(Suite du n^o 59.)

C'était là un de ces moyens aussi adroits que violents, la France confondait la cause d'un gouvernement qu'elle voulait perdre, avec celle d'une nation qu'elle se proposait d'exploiter. La convention nationale, tout en décrétant la guerre contre le stathouder Guillaume V, protestait habilement de la plus grande considération pour la république batave. Le gant jeté, Dumourier court en avant. Il se précipite sur les pays de la généralité ! Bréda, Geertruidenberg, le Klundert tombent d'abord sous ses coups. Le 2 mars le prince Guillaume était cependant déjà de retour à La Haye, il avait rejoint son frère Frédéric près de Gorcum. Dumouriez fut battu à Neerwinde, près de Tirlemont. Les troupes françaises rendent alors les villes qu'elles ont prises, le territoire est délivré. Il faut voir comment les historiens les moins suspects (nous devons citer entr'autres M. Thiers, qu'à coup sûr on n'accusera pas d'être à la solde de la Hollande ou de la maison de Nassau) parlent de ces faits d'armes, dont Guillaume, prince héritaire d'Orange, et son frère furent les héros. Guillaume, pour sa première campagne, repousse, le 16 juin, avec 40,000 soldats les 80,000 hommes de l'armée de Jourdan, qui avaient été mal engagés. Ses succès, notamment celui de Landrecies, sont d'autant plus remarquables que le prince Eugène s'était vu contraint de lever ce siège.

Nous ne le suivrons point dans les diverses campagnes contre Carnot et Pichegru ; il essuie ces revers sans perdre courage, il combat avec la résolution d'un Hollandais, et sans jamais désespérer de sa cause, complétant les garnisons, prenant les mesures pour inonder les approches des places, résigné à tout depuis la retraite de Cobourg. Le 17 janvier, les Français sont à Utrecht, voilà le tocsin qui sonne à toutes les tours d'Amsterdam ! C'est à Schéveningue, le 19 janvier, que Guillaume I^{er} s'embarque avec Guillaume V et sa famille. Hélas ! quelques années avant cette catastrophe, les princes d'une autre maison quittaient la France, se confiant à Dieu avec la foi des Stuarts ! A présent, c'était le tour des autres rois, de cette autre maison qui avait un instant

fait reculer Louis XIV ! Guillaume fait donc voile pour l'Angleterre, il débarque au port d'Yarmouth et d'Harwich. Il voit Hampton Court, ce château de briques, entouré de grandes pelouses, ce château dont toutes les galeries ont des Vandyck ! C'est dans cette résidence assignée à la famille du stathouder réfugié, que se promènent ces silencieux jeunes hommes, ces deux princes studieux comme des *burschen* allemands. L'éducation de ses fils est surtout l'objet des soins de Guillaume, il leur choisit lui-même un précepteur et préside à leurs travaux. Mais voici peut-être l'époque la plus attachante d'émotions que présente sa vie ! Le traité de Luneville lui donnait le droit de faire valoir ses réclamations près de la France, il arrive à Paris même, il arrive inconnu, obscur, sous le nom du comte de Dietz. Ceux qui se rappellent ce que Paris était alors, la capitale de la république, une ville dorée et remise à neuf avec des effigies de sénateurs romains et de généraux, une ville sanglante de la veille, et cependant toute fastueuse, dans laquelle ce jeune homme vient faire son apprentissage de roi, doivent trembler déjà pour le comte de Dietz ! Il arrive comme un humble pétitionnaire, sans guide, sans précautions, il est présenté le 6 ventose an X au premier consul. Son père, Guillaume V, avait écrit dès long-temps au chef de la république française, pour l'engager à travailler lui-même au bonheur des anciennes Provinces-Unies. C'était bien la une lettre de Hollandais ! Ce stathouder, chassé de chez lui, méconnue des siens, malheureux, qui recommande sa patrie ingrate comme une famille, avec une bonté, une sollicitude de père ! Ceci dut bien surprendre Napoléon, ces vertus et cette abnegation sentaient la Hollande ! Quoi qu'il en soit, il reçut le prince fort bien. Guillaume, paisible comte de Dietz, est reçu partout, mais partout aussi il porte au cœur sa tristesse, il rêve à son père, à son pays, dont il est exilé ! Pendant son rapide séjour à Paris, il assiste d'ailleurs à une représentation d'*Esther*, donnée par les pensionnaires devant le premier consul. Dès les premiers vers, le comte de Dietz est triste. Ce n'est pas qu'il songe à cet ancien St.-Cyr, où se projetait encore l'ombre de Louis XIV et de madame de Maintenon, à ce St.-Cyr parfumé d'ombrages, de musique et de voiles blancs, où Marie-Antoinette vint aussi s'asseoir hier. Non, mais devant le comte hollandais, le comte de Dietz, étranger, qui se sent mal à l'aise au milieu de cette cour de parvenus, le chœur suave des jeunes compagnes d'*Esther* achève sa longue mélodie de plaintes.

O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux,
Sacrés monts, fertiles vallées,
Du doux pays de nos ayeux,
Serons-nous toujours exilées ?

Les larmes que verse alors le comte de Dietz sont remarquables, elles témoignent assez de ses regrets loin de sa patrie ! Guillaume s'est attendri comme un enfant à cette musique de l'âme, à ses souvenirs touchants et doux ! Il n'en reprendra pas moins sa vie de prince, sa vie si dure, laborieuse, la possession de ses nouveaux états n'étant plus contestée ; il choisit Fulde pour sa résidence, il a pour conseiller Von Arnoldi, aux mémoires duquel nous renvoyons ceux qui douteront déjà de ses laborieux efforts d'administration. Un nouveau revers de fortune lui est destiné, les princes de Nassau Usingen et Weilbourg, et le futur roi de Naples, Murat se sont partagé déjà les anciennes terres de Nassau. Le décret de Napoléon le déclare déchu, le maréchal Mortier entre à Fulde le 26 octobre, au nom de son empereur. C'était peu qu'on eût dépouillé le prince de tous ses états ; il fut résolu qu'on le priverait aussi, malgré les traités, de ses propriétés particulières. Ce fut Murat, devenu duc de Berg, qui mit le premier la main sur ses biens ; Frédéric, roi de Wurtemberg, suivit l'exemple de Murat. Les Français étaient à Berlin, le prince d'Orange quittait cette capitale pour chercher asile en Poméranie. Guillaume demeura, depuis la fin de décembre 1807, privé de toutes communications avec sa famille et ses amis. La guerre de 1809, entre la France et l'Autriche, lui rendit quelque espérance. Retiré à Berlin, il y vivait en simple particulier, quand les nouvelles révolutions, qui suivirent l'avènement de Napoléon au trône de France, imposèrent le roi Louis, son frère, à la Hollande.

Quelque violent que fut ce fait et cet accroissement de territoire, notre impartialité nous fait d'avance la loi de rappeler, en passant, les efforts généreux du roi Louis pour l'adoucir. Napoléon opprimait tout le commerce du continent, Louis raviva celui de la Hollande ; Napoléon ne souffrait pas que l'on gouvernât autrement que par lui et que pour lui, Louis prétendit gouverner seul et pour son peuple. Personne n'ignore qu'on l'appelait, à Paris même, le *fraudeur* de la Hollande. Il ouvrait ses ports, malgré les décrets de Berlin et de Milan ; il menaçait même d'appeler l'Angleterre à son aide pour défendre ses Hollandais. Napoléon ne pouvait tolérer une désobéissance aussi ferme ; la Hollande se vit bientôt incorporée à l'empire français.

Cette époque de transition préparait le retour de la famille d'O-

range. L'oppression du gouvernement impérial fut telle que trois directeurs-généraux de police, Duvalliers-Duterrage, à Amsterdam, Marivaux, à Rotterdam, et Eymar, à La Haye, durent se trouver, à coup sûr, fort maltraités, si Van der Palm et son ouvrage de 1813 leur tombèrent sous la main. Les lois sur la conscription étaient seules capables de causer un incendie. La proscription des mœurs et de la langue du pays, les violations de domicile et les exactions des droits réunis faisaient exécuter de plus en plus la police française, police importée par les hommes de Napoléon sur cette terre de franchise et de liberté, nommée la Hollande. Revenu de la terrible campagne de 1812, Napoléon se vit obligé, pour réparer ses pertes, de tripler ses vexations. La soirée du 16 novembre 1813 porta le dernier coup à cette intolérable servitude. Amsterdam se lève toute entière, renverse le agents de la police française, et ce signal de révolution, qu'attendait La Haye, amène le renversement désiré de l'oppression étrangère.

Nous fûmes, nous devons l'avouer, de rudes maîtres en cette Hollande! Le préfet de France à Amsterdam surpassa tous les autres en cruauté (1). Au dire des journaux du tems, rien ne pût arrêter son arbitraire odieux. La position de la Hollande était alors celle de la France; en France on soupirait avec une égale ardeur après le repos. Bientôt La Haye n'hésite pas à agir ouvertement. Les mêmes transports qui accueillirent les Bourbons en 1814, après une guerre de quinze ans, éclatèrent au rétablissement de la maison d'Orange, le 19 novembre. M. le lieutenant-général Fagel et M. Perponcher s'embarquaient à Schéveningue, aux acclamations du peuple, pour aller chercher Guillaume-Frédéric à Londres. Le 26, le prince montait, à Deal, à bord d'un vaisseau de guerre anglais, le 30, il faisait son entrée dans La Haye avec le comte de Limbourg-Styrum, MM. de Perponcher, Fagel et lord Clancarty, ministre envoyé par le cabinet de Saint-James. Un hasard remarquable, c'est que le jour même de son inauguration royale à Amsterdam, les alliés prenaient Paris. On pouvait dès-lors présager raisonnablement la réunion de ces deux pays de Belgique et de Hollande, qu'avaient séparés les bouleversements politiques survenus en Europe à la suite de la réforme au seizième siècle. Cette réunion fut conclue le 31 mai 1814 entre la France et les souverains alliés.

La Belgique, ce terrain neutre sur lequel espadonnaient de tems à autre les puissances, pour y vider leurs querelles, recevait ainsi les bases d'une constitution; un pacte solennel réunissait la Belgique et la Hollande en un seul corps politique. Union intime, ou plutôt fusion complète des deux grandes parties du royaume; liberté de culte et de conscience, participation de toutes les provinces à la représentation nationale; jouissance égale des avantages commerciaux, admission égale de toutes les parties du royaume à la navigation des colonies, communauté de dettes, etc., etc. Voilà quelles étaient les obligations les plus saillantes des huit articles imposés au roi. (La suite à un prochain numéro.)

(1) Un journal belge cite à ce sujet le fait suivant :

Il faut entendre dans le pays les récits des cruautés, exercées par M. de Celles, alors préfet à Amsterdam, pour se faire une idée d'une pareille administration, et surtout du caractère d'un pareil chef. M. de Stassart, préfet à La Haye dans le même tems, n'était guère moins exécuté. On raconte qu'il faisait instiller goutte à goutte de la cire à cacheter brûlante sur les membres des malheureux conscrits épileptiques, pour s'assurer par leur insensibilité qu'ils ne feignaient pas la maladie. Nous ne citons que ce fait au milieu de vingt autres analogues, que la population toute entière de La Haye et d'Amsterdam rapprochent à ces cygnes de notre révolution. Nous leur conseillons d'aller sur les lieux démentir la voix publique.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

FAILLITE DE MOISE BONN.

Par jugement du tribunal de première instance de l'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière de commerce, en date du 22 juillet courant, Moïse Bonn, ci-devant marchand à Luxembourg, a été déclaré en état de faillite, l'ouverture de sa faillite fixée au premier juillet courant. Monsieur le juge Eyschen a été nommé juge-commissaire, et monsieur J.-P. Reuter, fabricant à Luxembourg, agent de ladite faillite. Luxembourg, le 24 juillet 1835.

AVIS.

Les créanciers de la faillite de Moïse Bonn sont convoqués au jeudi, 6 août prochain, à deux heures de l'après-midi, en l'auditoire du tribunal de commerce à Luxembourg, à l'effet de procéder à la formation de la liste triple pour la nomination des syndics provisoires, conformément à l'article 480 du code de commerce.

L'agent de la faillite, J.-P. REUTER.

Le dépôt de liqueurs de J.-A. Metz, vient d'être transféré chez M. Ledant-Tockert, marchand-épicer, Marché-aux-Grains, n° 385, à Luxembourg, qui en a le débit en gros et en détail.

VENTE D'UNE SUPERBE COLLECTION

DE

LIVRES DE TOUS GENRES,

Provenant de plusieurs bibliothèques,

Qui aura lieu à Luxembourg, les mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 juillet 1835, et jours suivants, s'il y a lieu, à trois heures précises de l'après-midi, à l'Hôtel de Cologne, où le catalogue se distribue, ainsi que chez M. FUNCK, Notaire.

AVIS. — Les personnes qui ont des livres à vendre, sont priées de les envoyer au local de la vente.

On pourra examiner dans la matinée, tous les ouvrages qui seront vendus dans l'après-midi. On vendra environ nos par jour, plus d'autres bons ouvrages qui n'ont pu être portés sur le Catalogue.

La vente se fera au comptant, avec augmentation de dix pour cent.

A VENDRE HORS MAINS DEUX JARDINS, agréablement situés à Clausen, connus sous le nom de *Dammengarten*.

S'adresser, pour connaître les conditions, au propriétaire, le Sr. Heuertz, apôgiste en cette ville, ou au notaire sous-igné. J. FUNCK, not.

VENTE PUBLIQUE.

Au jeudi, 13 août 1835, à deux heures de relevée, il sera procédé à la vente publique, à crédit, de la maison Remacle, rue de Beaumont, en cette ville. S'adresser, pour les conditions, à M. Namur, avoué.

Öffentlicher Verkauf.

Am Donnerstage, den 13. August 1835, um zwei Uhr Nachmittags, wird man zur öffentlichen Versteigerung, auf Vork, von dem Remacles-Hause, in der Beaumont-Strasse alhier, schreiten. Liebhaber mögen sich an Herrn Anwalt Namur wenden.

Am Donnerstage, 30., um acht Uhr Morgens, wird im Wohnsitz des Herrn Benand Schloeder, in Luxemburg, der Ankauf von dessen Sammlungen herrührenden Weinen, Brannweinen, Liqueurs, Colonial-Waaren und andern, nebst einer Quantität guten Heues versteigert.

Luxemburg, den 25. Juli 1835.

Wassén, Not.

Am Sonntage, 2ten August nächstkünftig, Nachmittags, nach gehaltenem Gottesdienst, wird in Schuels-Haus, dieses mit Scheuer, Ställen, Garten und andern Acker-Geldern, auf Vork, an die Meistbietenden verauktioniert.

Wassén.

Donnerstag den 6. August a. c., des Morgens um 10 Uhr werden die Arbeiten und Lieferungen zur Erbauung einer neuen Kirche in Holsendorf, in dem Amtsfleke des unterzeichneten Bürgermeisters, öffentlich, an den Wenigstfordernden in Verding gegeben, wozu Ueberebnahmehabende hiermit eingeladen werden.

Nach den revidierten und festgesetzten Kostenanschlägen, betragen die zu überlassenden Arbeiten und Lieferungen, nach Abzug der im Kostenanschlag enthaltenen Beträge der Positionen N° 29, 30, 31, 37, 38, 39 und 40, welche nicht zu der Entrepris-Summe gehören,

zusammen	8,27	2	2
----------	------	---	---

Dergl. für Transportkosten und Herbeischaffen der

Materialien	2461	23	7
-------------	------	----	---

Summa 11388 25 9

Die Pläne und Kostenanschläge und Bedingungen können täglich auf den Amtsstuben des unterzeichneten Bürgermeisters, wie auch des Hrn. Bau-Inspectors Wolff, in Erier, eingesehen werden.

Holsendorf, den 17. Juli 1835.

Refort.

Öffentlicher Verkauf eines schönen und großen Hauses, gelegen in der Stadt Remich.

Am Montage, 3. August 1835, um ein Uhr Nachmittags, wird unterzeichneter Notar Lacroix, in der Bebauung des Herrn Christian Herbin, zu Remich, auf Ansehen der Ehen Kesseler, dem Meistbietenden ein Haus und einen Obigarten zuschlagen.

Dieses Wohnhaus, auf dem Markte gelegen, ist zu jeder Handelsnast geeignet.

Man beliebe sich an den Notar zu wenden.

Lacroix.

Am Montage, 3ten August künftigh, drei Uhr Nachmittags, öffentliche Versteigerung eines Wohnhauses, sammt Scheuer, Stallungen und großem Garten, gelegen auf dem Eimersberg, bekannt unterm Namen Kesseler-Haus, auf Ansehen des Herrn Louis Gauville, Eiensthümer, wohnend in Holschich.

Majerus, Not.

Versteigerung eines Wohnhauses,

gemäß dem Gesetze vom 12ten Juni 1816.

Am Montage, 10ten künftighen Monats August, zwei Uhr Nachmittags, wird auf Ansehen des Syndikus des Sammlents des Johannes Genot, Bäcker, wohnend in Clausen, durch öffentliche Versteigerung und auf Vork, erblich zugeschlagen:

Ein Wohnhaus, gelegen in Clausen, Vorstadt Luxemburg, an der Landstraße, N° 125, zwischen den Ehen Nikolaus Erniedorf und Herrn Franz Heuery.

Die Versteigerung wird in der Bebauung alda selbst stattfinden. Luxemburg, den 14ten Juli 1835.

Majerus, Notar.